Abbé Paul LEVERT
Curé de Varenguebec

Le Martyre d'un Prêtre
sous la Révolution

# Jean-François ELIARD
# de Varenguebec
## (1764-1796)

COUTANCES
EDITIONS NOTRE-DAME
1949

Abbé Paul LEVERT
Curé de Varenguebec

Le Martyre d'un Prêtre
sous la Révolution

# Jean-François ELIARD
# de Varenguebec
## (1764-1796)

COUTANCES
EDITIONS NOTRE-DAME
1949

# Le Martyre d'un Prêtre sous la Révolution

## PRÉLIMINAIRES

H. LECHANOINE
La Floride - Grouchy
50810 - BLAINVILLE S/MER.

*LES pages suivantes ont été rédigées à l'occasion de la fête organisée le dimanche 21 août 1949, à Varenguebec, en mémoire de l'Abbé Jean-François Eliard, mis à mort pour la Foi en 1796.*

*Notre unique désir, en dehors de toute préoccupation littéraire, est de faire revivre, dans la mesure du possible, les circonstances fort attachantes, à notre sens, du martyre d'un enfant de Varenguebec.*

*Les sources à notre disposition étaient de valeur fort inégale.*

*Nous avons fait peu de cas de la tradition orale facilement amplifiée et déformée par l'imagination populaire très fertile, appauvrissant ainsi plus qu'elle ne l'enrichit, la véritable histoire.*

*Nous nous sommes contenté de puiser aux plus sûres. Citons : les registres d'état-civil et religieux et le* Livre Paroissial *de Varenguebec,* l'Histoire des Diocèses de Coutances et Avranches *par l'Abbé Lecanu,* Les Séminaires de Coutances et d'Avranches, *par J. Blouet, un rapport établi sur l'Abbé Eliard en* 1864, *par l'abbé Drieu, alors vicaire à Varenguebec, une « Conférence » faite en* 1868 *par M. Massieu, curé de la paroisse, et divers documents épars découverts au Secrétariat de l'Evêché de Coutances.*

*Encore, a-t-il fallu, pour quelques-unes de ces sources, contrôler, par la méthode des recoupements, l'authen-*

*ticité de certains faits surprenants à la réflexion, et glisser sur plusieurs autres sûrement ou très probablement controuvés.*

*Certains aimeront, pensons-nous, à voir ces pages s'ouvrir par quelques notes d'histoire locale, de nature à situer dans le temps et l'espace, les circonstances du martyre de l'Abbé Jean-François Eliard.*

*Peut-être quelques lecteurs remarqueront-ils l'étonnant parallèle que l'on peut aisément établir entre le martyre de ce jeune prêtre et la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Abbé PAUL LEVERT,

Curé de Varenguebec.

Varenguebec. — Une partie du Village et l'Eglise

## BRIBES D'HISTOIRE LOCALE

La paroisse de Varenguebec, au diocèse de Coutances, fut fondée par les barons de La Haye-du-Puits, sur un fief de 495 vergées, pour l'usage de ce fief, à l'époque du partage de la Normandie, en 911, par Rollon, son premier duc. Mais, la première date certaine, que nous retrouvions, concernant l'église de Varenguebec, est celle de 1126.

Le nom de Varenguebec, sur l'étymologie duquel on ne s'entend pas, semble remonter aux incursions des pirates du Nord.

D'autre part, on sait que les « Varangues » étaient des soldats mercenaires d'origine franque ou normande.

A la fin du siècle dernier, il y avait encore à Varenguebec, une famille portant le nom de « Varengues ».

L'expression « bec », d'origine celtique, signifie ruisseau. Il passe, en effet, près de l'église de Varenguebec, un cours d'eau assez important, qui va se jeter dans la rivière de la Douve.

Le territoire primitif de 495 vergées, composant la paroisse de Varenguebec, au centre duquel, on édifia l'église, s'étendit, dans la suite des temps, au fur et à mesure des défrîchements, au point de comporter, au moment de la Révolution, en plus du territoire actuel, ceux de Blanchelande et de Saint-Michel-du-Bosc.

De nos jours, Varenguebec, bien qu'amputé de ces deux vastes domaines, reste encore la paroisse la plus étendue du canton de La Haye-du-Puits, avec 2.120 hectares de superficie.

***

« Minuscule village », écrivait, l'an dernier, Pierre l'Ermite, dans un article consacré à la mémoire de François Enault, peintre et littérateur normand (1869-1918), autre gloire locale, Varenguebec n'a plus en effet

que 450 habitants, alors que, à la Révolution, il en comptait au moins 1.300 !...

Resserré entre le Mont d'Etanclin au sud, les marais au nord, la forêt de Limors au nord-est et les Landes à l'est, très écarté des agglomérations voisines, n'ayant avec elles que les relations indispensables, vivant fermé et sur lui-même, on pourrait croire que les agitations et les remous déclanchés en 1789, n'ont pu parvenir, à travers tant d'obstacles naturels, à troubler la quiétude de ses paisibles habitants !...

Ce serait une erreur !... Varenguebec, autant, sinon plus que d'autres villages, a connu les excès et les horreurs provoqués par la Révolution.

On se prend même parfois à se demander comment il a pu se faire qu'un pays, comme Varenguebec et la région, où, à peu près tout le monde était alors catholique pratiquant, ait pu se laisser mener par une poignée d'énergumènes à la solde des Révolutionnaires, et n'ait pas trouvé le moyen de s'organiser, comme en d'autres endroits, pour réagir plus vigoureusement et défendre ses prêtres !...

Le sentiment de la peur suffit-il à justifier cette apathie quasi générale dans la contrée ?...

Quoiqu'il en soit, un prêtre, originaire de Varenguebec, devait, en 1796, alors que la flamme de la Terreur s'était déjà bien apaisée, payer de sa vie, la volonté qu'il avait eue de continuer en cachette son ministère, en ces jours terribles de la période révolutionnaire.

## UNE BELLE FAMILLE

Aussi loin que les registres d'état-civil et religieux de Varenguebec nous permettent de remonter, dans la nuit des temps, c'est-à-dire à l'année 1668, nous trouvons, dans la paroisse, une famille déjà solidement installée à cette date, du nom de « ELIARD ».

L'origine de ce nom se tirerait, nous dit M. Lechanteur, professeur au Lycée de Coutances, du prénom « Elie ».

Dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, nous rencon-

trons déjà un certain abbé Nicolas Eliard, vicaire à Varenguebec, mort en 1681.

Précisons qu'en ce temps-là, il était fréquent, sinon de règle, que les prêtres exerçassent le ministère dans leur paroisse natale, ou les paroisses voisines. C'est ainsi que l'abbé Claude Lucas, né au village des Lucasseries à Varenguebec, était curé de la paroisse en 1658.

A l'époque de la Révolution, la famille Eliard était très répandue à Varenguebec ; certains de ses membres avaient même déjà essaimé dans les paroisses voisines.

A l'occasion de la fête organisée le 21 août 1949 à Varenguebec en mémoire de l'Abbé Jean Eliard, martyrisé en 1796, nous avons prié M. Michel Legerriez, de Varenguebec, de dresser la généalogie de la famille Eliard. Malgré d'inévitables oublis et l'omission volontaire des noms sans descendance, le tableau qu'il a réalisé, comporte encore plus de 450 noms.

## NAISSANCE D'UN PREDESTINE

C'ÉTAIT le samedi 5 mai 1764, par une splendide journée de printemps que naquit au village de la Févrerie (1) en Varenguebec, Jean-François Eliard. Il fut baptisé le jour même. Il eut pour parrain, Guillaume Philippe, et, pour marraine, Madeleine Legastelois, son épouse, de Prétot, fermiers à Lithaire.

Son père, Jean Eliard, ne connaissait que le travail des champs. Sa mère, Marie Le Pèlerin (ou Pèlerin) était une fort excellente personne et une chrétienne à tout cran, originaire, elle aussi, de Varenguebec. Elle eut six enfants dont trois moururent en bas âge. Parmi les vivants, Pierre, l'aîné, épousera en 1811 Marie Lucas, de Saint-Sauveur-le-Vicomte, déjà sa cousine, et Anne, plus jeune que Jean-François, épousera, en 1806, Gilles Champel, de Prétot.

Les Jean Eliard étaient des cultivateurs très aisés, propriétaires d'une ferme de 40 à 50 vergées, ce qui était déjà beaucoup pour l'époque, et jouissant dans la paroisse, d'une grande considération.

(1) Aujourd'hui, on écrit souvent Fauvreric.

Le corps de bâtiments, actuellement occupé par M. Jean Champel, M. Auguste Madeleine et une petite maison pour Mme Jean Lebourgeois, leur appartenait.

On retrouve la signature de Jean Eliard, père, sur différents actes officiels, parmi celles des notables de la commune.

Sa veuve, au récensement de 1801, avait un domestique et une servante à son service, bien que son fils Pierre et sa fille Anne, ne fussent pas encore mariés.

Marie Le Pèlerin, femme active et chrétienne, comme on en voudrait aujourd'hui dans tous les foyers de France, sut donner à ses trois enfants une éducation solide et profondément religieuse. Elle leur montra l'exemple du travail bien fait et leur apprit à lutter, à se vaincre et à souffrir.

Les prédispositions de Jean-François, la poussèrent à soigner davantage encore son éducation. Cherchez bien : les héros, les saints, les savants, ont toujours eu une mère de cette trempe : c'est elle qui leur a fait faire connaissance avec Dieu, avec la vie et son sens divin, avec le sacrifice et la joie, mais aussi avec la douleur et le travail.

## ADOLESCENCE DE JEAN-FRANÇOIS

On sait fort peu de choses sur la jeunesse et l'adolescence de Jean-François Eliard.

Cependant, comme c'était l'habitude, puisqu'il se destinait au sacerdoce, il est à présumer qu'il fit ses premières études au presbytère avec l'abbé Jacques Langlois, curé de Varenguebec de 1741 à 1778, mort à Varenguebec, peu avant la Révolution et, ensuite, avec Jean Dufresne, de Picauville, qui devenait curé de la paroisse, après en avoir été le vicaire.

Notre jeune Jean-François dut ensuite se rendre à Coutances dans l'intention d'éprouver sa vocation et de recevoir la Tonsure, premier degré à franchir pour accéder aux ordres.

M. Blouet, dans son ouvrage : *Les Séminaires de Coutances et d'Avranches*, nous apprend qu'à cette époque,

La Maison natale de M. l'Abbé ELIARD

« on ne devait admettre à la Tonsure que des jeunes gens sages, instruits et d'une piété exemplaire. Ils devaient avoir fait de bonnes études et suivi durant une année au moins un cours complet de philosophie. Une fois reconnus capables, ils devaient, avant d'être ordonnés, passer un mois dans le Séminaire pour y examiner leur vocation et, pendant ce temps, étudier un petit traité d'Ecriture-Sainte ou de Théologie... »

M. Drieu, vicaire à Varenguebec, nous dit, dans un rapport qu'il a envoyé à l'Evêché, en 1864, sur l'Abbé Eliard, que le jeune Jean-François « indécis sur sa vocation, quitta le Séminaire et revint près de sa mère. » Sa sœur Anne affirme que la maman en ressentit une très lourde peine... plus lourde que celle qu'elle éprouvera plus tard, le jour de son martyre.

Il est fort probable que ce fut au cours de ce mois de présence obligatoire au Séminaire, avant la Tonsure, que Jean-François hésita sur sa vocation, et il y a tout lieu de croire que ce recul momentané fut la raison pour laquelle il ne reçut le sacerdoce qu'à l'âge de 26 ans !

Nous ne savons rien de ses ordinations successives, sinon qu'il était acolyte en 1787, puisqu'il a été parrain de Léonard Eliard, baptisé le 28 janvier 1787, à Varenguebec ; l'acte de baptême porte cette mention : « Parrain, Jean-François Eliard, acolyte, de cette paroisse ».

Nulle trace, non plus, de ses ordres majeurs, sous-diaconat et diaconat ! On n'est guère mieux renseigné sur la date de son ordination sacerdotale. M. Blouet (ibid.) nous dit, en ces termes, comment il aurait reçu la prêtrise : « En 1791, Mgr de Talaru, évêque de Coutances, résidant à Paris, ayant refusé le serment constitutionnel et prévoyant les événements qui allaient suivre, se préoccupa de mettre ordre à ses affaires et à celles du diocèse. Il revint à Coutances et conféra les ordres à tous ceux des séminaristes en âge de les recevoir, quel que fut, d'ailleurs, le temps de leurs études. Parmi ceux qui bénéficièrent de cette dernière ordination de l'évêque légitime, se trouvait un futur martyr, M. Jean-François Eliard, né à Varenguebec le 5 mai 1764 ».

Malheureusement, on ne peut suivre cette opinion certainement erronée de M. Blouet, car nous voyons

l'Abbé Jean-François Eliard, dès le 10 février 1790, faire à Varenguebec, *comme prêtre*, des baptêmes et des inhumations, ainsi qu'en témoignent les registres de cette époque consignant les actes d'état-civil et religieux.

Il est donc absolument certain qu'il a dû recevoir le sacerdoce dès 1789, ou, tout au moins, au tout début de 1790.

Quant à essayer de savoir s'il l'a reçu des mains de Mgr de Talaru, il faut y renoncer faute de documents.

M. Blouet (ibid.) dit qu'en l'absence de leur évêque, les Séminaristes de Coutances allèrent, en 1790, se faire ordonner à Avranches. Mais nous n'avons pas trouvé le nom de l'Abbé Eliard dans les listes des ordinands de ce diocèse, consultées aux archives de l'Evêché.

En 1864, M. Drieu, dont nous avons déjà parlé, a pu lire le contrat par lequel François Eliard, grand-père de l'Abbé, mort en juillet 1793, à l'âge de 91 ans, faisait à ce dernier la rente nécessaire pour pourvoir à ses besoins, et qu'on exigeait alors, avant d'admettre un jeune homme aux ordres.

## LE MAITRE D'ECOLE

L'abbé Jacques Langlois, curé de Varenguebec, déjà mentionné plus haut, fit en 1769, à la paroisse, une fondation dont les revenus s'élevaient à une somme de 1.200 à 1.300 livres par an.

« Une partie était destinée à payer un maître d'école, qui serait prêtre et, autant que possible, originaire de Varenguebec, et une maîtresse d'école vertueuse, qui serait aussi, autant que possible, de cette paroisse, afin que, donnant l'école gratuitement aux pauvres, ils ne fussent pas privés du bienfait de l'instruction (1) ».

Ainsi s'exprime le *Livre Paroissial* de Varenguebec, rédigé par l'Abbé Lebredonchel, esprit remarquable, qui fut curé de cette paroisse de 1835 à 1854.

Dès son retour de Coutances, où il venait de recevoir le sacerdoce, l'abbé Eliard, en vertu de la fondation que

(1) Le reste de la rente devait être distribué aux pauvres de la paroisse.

nous venons de rappeler, prenait le poste d'instituteur à Varenguebec et c'est là que, pendant probablement dix-huit mois ou deux ans, au plus, il instruisit et prépara à la première communion les petits enfants de la paroisse.

## NUAGES A L'HORIZON...

Bien que Varenguebec soit « perdu derrière les monts, au fond des bois et des landes » et qu'à cette époque, les chemins qui y conduisent fussent encore moins praticables qu'ils ne le sont aujourd'hui, le vacarme de la tourmente révolutionnaire commençait d'y résonner et l'abbé Eliard, comme tous les prêtres et les catholiques, vivait dans l'inquiétude.

Nombre de lois et de décrets, en 1789 et 1790, avaient déjà été édictés contre l'Eglise et le clergé, et restaient souvent inappliqués, du moins en des endroits aussi isolés que l'était Varenguebec.

Mais, le resteraient-ils toujours ? De jour en jour, la chose paraissait de moins en moins probable.

Le 10 mars 1791, le Pape Pie VI condamna la *Constitution Civile du Clergé,* votée par l'Assemblée Constituante le 12 juillet 1790. Le clergé se divisa alors en *prêtres jureurs, assermentés ou constitutionnels* et en *prêtres réfractaires* ou *insermentés* ; ces derniers furent de beaucoup les plus nombreux. Les premiers se mettaient au service du gouvernement révolutionnaire ; les autres restaient fidèles au Pape.

Dès le mois de mai 1791, l'émigration des prêtres prend, de jour en jour, de plus grandes proportions. Le 20 mars 1792, premier usage de la guillotine. Le 26 mai, décret de déportation contre les prêtres insermentés. Le château de Torigny, le Séminaire des Eudistes à Coutances, le château de Sainte-Marie-du-Mont, le Mont Saint-Michel regorgent de prêtres et de religieuses. Puis, en septembre 1792, ce sont les horribles massacres des Carmes, de l'Abbaye et de Saint-Firmin, à Paris...

Les prêtres voulant rester fidèles à l'Eglise du Christ

et à son représentant, le Pape, en sont réduits à s'exiler ou à se cacher, au péril de leur vie.

A Varenguebec, M. Dufresne, originaire de Picauville, alors curé, s'exile en 1792 ; il mourut au château de Winchester. M. Gibert, également de Picauville, vicaire de Varenguebec, s'exila, lui aussi, en Angleterre ; il est mort au Canada, curé d'une grosse paroisse.

Déjà, à cette époque, un prêtre assermenté, du nom de Bœufs, est curé intrus de Varenguebec. D'après les registres d'état-civil et religieux de la paroisse, il est entré en fonction dès juillet 1791, où on le voit rédiger et signer des actes de baptêmes, de mariages et d'inhumations.

Devant cette situation, quel parti va prendre l'Abbé Jean-François Eliard ?...

## VERS L'EXIL...

Lui aussi s'exilera. Mais on ne s'entend plus sur le lieu où il s'est rendu.

M. Blouet, dans son *Histoire des Séminaires de Coutances et d'Avranches* et le rapport de l'abbé Drieu, disent qu'il s'exila à Jersey. L'abbé Lebredonchel, dans le *Livre Paroissial*, écrit : « L'Abbé Eliard passa en Angleterre avec d'autres ecclésiastiques ».

Il semble probable que l'Abbé Eliard alla d'abord, en effet, en Angleterre et qu'il revint à Jersey dans l'espoir de regagner la Normandie.

A quelle date faut-il placer son exil ? Il était encore en fonction à Varenguebec en juin 1791, car on trouve, à cette date, deux actes de mariages rédigés et signés de sa main. D'autre part, l'abbé Bœufs, curé jureur, était là en juillet 1791. Combien de temps, l'abbé Eliard resta-t-il encore dans la paroisse ? Il est difficile de le déterminer. Mais, il semble qu'il s'est exilé en 1792, peut-être dès la fin de 1791, comme déjà beaucoup de prêtres.

Combien dura son exil ? Là, de nouveau, nous sommes trop mal renseignés pour en décider. Mais il y a tout lieu de croire qu'il dut être un certain temps sur l'île anglo-normande de Jersey, car il correspondait avec ses parents,

et l'état de guerre, qui existait, alors, entre l'Angleterre et la France, ne devait rendre ni faciles, ni rapides les courriers entre Jersey et Varenguebec et vice-versa.

Ses deux nièces et son neveu Pierre, enfants d'Anne Eliard et de Giles Champel, de Prétot, ainsi que Marie Lucas, sa cousine et sa belle-sœur, depuis son mariage avec Pierre Eliard (frère aîné de l'Abbé), ont rapporté à M. Drieu le témoignage suivant : « Ayant appris, par ses parents que bien des gens mouraient sans sacrements à Varenguebec et dans les environs, l'Abbé Eliard leur fit dire qu'il allait revenir pour procurer les secours de la religion à ceux qu'il pourrait, ajoutant, dans sa lettre, qu'il serait heureux d'exposer sa vie pour sauver tant d'âmes en danger de mourir sans les secours de la religion et qu'il ne pouvait supporter la pensée que tant de personnes aient besoin de lui, pendant qu'il pouvait si facilement se sacrifier pour elles. »

Connaissait-il le décret du 23 octobre 1792, qui interdisait « sous peine de mort aux émigrés le retour sur le sol français » ?...

Quoiqu'il en soit, il revint. La date de son retour nous est inconnue. Il se cacha quelques fois chez sa mère à la Févrerie (son père était décédé le 15 décembre 1780 à l'âge de 45 ans), mais il n'y pouvait rester longtemps : des voisins malintentionnés avertissaient les autorités de La Haye-du-Puits, de sa présence.

L'hiver, en certains cas, on savait sa présence chez sa mère, en voyant fumer la cheminée de la chambre où il couchait (pièce à l'extrémité gauche sur la photographie en hors-texte, d'après une tradition orale).

Aussi, devait-il souvent disparaître. A cause de lui, sa mère fut fréquemment malmenée, par les gardes mobiles de La Haye-du-Puits, qui voulaient le lui faire remettre.

Le plus souvent, lorsqu'il séjournait par là, pour ne donner lieu à aucun soupçon, M. l'Abbé Eliard logeait dans une grande haie soigneusement creusée derrière le village de la Févrerie, tout près de la demeure de ses parents.

C'était là, qu'une femme du village, qui, après avoir été longtemps servante chez ses parents, et lui étant restée très attachée, allait, de nuit, lui porter à manger ;

les autres personnes, dit le rapport de M. Drieu, n'osaient s'y hasarder.

Il n'était pas toujours seul dans cet abri dissimulé. D'autres prêtres, insermentés comme lui, venaient l'y rejoindre. Il s'agit, sans doute, de l'abbé Toulorge, avec qui il était revenu de Jersey, d'un abbé Delafosse d'une paroisse voisine de la côte, d'un abbé Lefèbvre, qui devint curé de Doville après la Révolution, et d'un abbé Lecaux dont on ignore la paroisse d'origine.

Toutefois, l'Abbé Eliard ne restait pas terré dans cette haie creuse. Nous le voyons souvent venir du côté du village de la Dupinerie où il aimait, semble-t-il, se retrouver.

Un peu partout, il célèbre la messe, quand il peut, dans les maisons, les boulangeries et même les greniers...

Au Saussey, les maisons, aujourd'hui détruites, sur la chasse qui prolonge la rue Buzot, vers le Haut-Chemin, reçoivent sa visite.

Jean-Baptiste Lechanoine (1), grand-père de l'Abbé Dépériers, ancien vicaire du Vaast, prêtre habitué à Varenguebec, mort en 1909 en cette paroisse et enterré tout près de la porte de la sacristie, l'a souvent reçu chez lui. Il lui a fréquemment répondu la messe dans sa maison et ailleurs.

Bien des fois, ce noble vieillard est allé porter et rapporter de maison en maison, le paquet contenant les choses nécessaires à la célébration de la messe. Sa fille, Joséphine, mère de l'Abbé Dépériers, conserva religieusement un crucifix que Jean-Baptiste Lechanoine portait souvent pour la messe.

L'Abbé Eliard se réfugiait aussi chez un certain Pierre Eliard, au village de la Hérauderie, plus souvent, semble-t-il, chez Jean Lemarinier, à la chasse Quériot, et Pierre Lethorey, au Calvaire.

---

(1) A la première ordination générale après la Révolution, qui eut lieu le Samedi-Saint 9 avril 1803, quatre jeunes gens reçurent la Tonsure ; deux étaient de Varenguebec : Charles Le Chanoine et Jean Lemière, tous deux âgés de 25 ans.

## PREMIERES ALERTES

Mais, ces allées et venues continuelles, la célébration clandestine de la Messe, l'administration en cachette des Sacrements, n'allaient pas toujours sans émotions, ni sans risques.

Un jour, un jeune garçon de 13 ou 14 ans, du nom de François Hardy, venait de rencontrer, sur son chemin, l'Abbé Eliard, en compagnie de François Marie, un grand garçon, de quatre ans plus jeune que l'abbé, quand il fut croisé par un garde mobile de La Haye-du-Puits, qui l'interpella :

— Hé, jeune citoyen, sais-tu où est l'Abbé Eliard ?..,

— Monsieur, je ne le connais pas, répondit le gamin.

Et, dépité, le gendarme le laissa aller, non, toutefois, sans le réprimander pour l'avoir appelé « Monsieur » et non « Citoyen » !...

Une autre fois, l'alerte fut plus chaude.

Pendant que l'Abbé Eliard disait la Messe, dans une maison du village de la Dupinerie, on vint soudain annoncer que des soldats arrivaient !... Panique générale : tous les assistants de fuir par toutes les issues !... Le prêtre seul reste à achever le Saint Sacrifice. Mais, par bonheur, la troupe ne soupçonnant pas sa présence dans le village, elle n'inquiéta personne et on en fut quitte pour la peur !...

Nous retrouvons l'Abbé Eliard célébrant la Messe dans la chapelle de la « Cour d'Aisy », manoir de Doville, tout à proximité de Varenguebec, mais surtout dans une maison en bordure de la Lande du Comte, où il aime à venir très souvent, ainsi, d'ailleurs, que d'autres prêtres ; ceux, sans doute, que nous avons nommés plus haut.

Cette maison, dont une partie est en ruines, appartenait à une famille Biard ; elle est aujourd'hui habitée par M. Pierre Jourdan (voir photos en hors-texte).

## LE DRAME

C'est le mercredi 25 mai 1796, veille de la fête du Saint-Sacrement, fête alors obligatoire et, par conséquent célébrée le jour même. (1) L'Abbé Eliard se rend chez Nicolas Biard, un vieillard de 73 ans, qui vit avec ses deux filles, dans la maison en bordure de la Lande-du-Comte, que nous venons de signaler. Il confesse là un grand nombre de personnes, à l'occasion de la Fête-Dieu.

Parmi elles, il a remarqué une femme, qu'il voyait pour la première fois. Une pensée lui vient : « Comment cette étrangère est-elle venue ici ? Qui a pu la renseigner sur le fait tenu soigneusement caché des indiscrets, que des confessions ont lieu ici à l'instant ??? »

Et la femme, comme les autres, se confesse à son tour. Est-ce là le seul motif de sa démarche ?...

François Marie, soldat en long congé de convalescence, beau et grand jeune homme de 28 ans, qui nous paraît avoir été l'ami très intime de l'Abbé Eliard, qu'il accompagne très souvent et à qui il est très dévoué, se confesse le dernier.

Il est près de 11 h. 30 du soir.

François Marie engage alors vivement l'Abbé à s'en aller coucher chez lui, au lieu dit « le Carrefour des Têtes », dans la maison appartenant aujourd'hui à la famille Debeaupte.

Mais l'Abbé objecte qu'il n'y serait pas en sûreté, puisqu'on connaissait bien leurs fréquentes relations d'amitié et décide de rester là. Du reste, n'avait-il pas dit, dans le passé, que, s'il devait être pris, il préférait que ce fut dans cette maison des Biard, plutôt qu'ailleurs ?

L'horloge venait de sonner lentement les douze coups de minuit. Soudain un vacarme effrayant déchire le silence profond de cette nuit calme et fraîche de mai :

---

(1) Depuis le Concordat de 1801, cette fête est reportée au dimanche suivant.

Ce qui reste de la Maison où fut pris l'Abbé ELIARD

des bruits sinistres de pas rapides et de sabres s'entrechoquant, descendent la chasse de la Lande du Comte.

Les habitants de la maison d'en face, à 25 mètres de là, cousins germains de Nicolas Biard, saisis par le pressentiment que quelque chose de tragique va se passer, se précipitent pour avertir l'Abbé et le faire fuir, mais, trop tard : la bande d'assassins est déjà dans la cour.

La porte de la maison s'ouvre sans peine sous la main des soldats : **l'Abbé Eliard est pris.**

Une tradition orale dit qu'au bruit de l'arrivée de la bande révolutionnaire, l'Abbé, aidé de ses hôtes, serait passé, d'une pièce, qui n'existe plus (au centre de la photographie), dans un réduit en sous-sol (à l'extrême droite de la photo) où il aurait tenté de se dissimuler sous une cuve de bois renversée et cachée elle-même par des fagots de bois. C'est là qu'il aurait été pris !

Faisons remarquer, seulement, que, connaissant bien les lieux, il nous semble peu vraisemblable qu'on ait eu le temps de faire tant de choses à l'arrivée des soldats qui ne durent pas s'attarder à palabrer dans la cour, ayant été, au préalable, abondamment renseignés.

François Marie, ami de l'Abbé, est pris lui aussi. L'Abbé Eliard et lui seront unis jusqu'au moment tragique, car les soldats les attachent tous les deux ensemble, sans doute, au moyen de cordes fixées aux poignets.

Des prêtres jureurs, Noël et Lecuirot, venus de La Haye-du-Puits, avec la bande, engagent l'Abbé Eliard à prêter serment ; l'un d'eux pousse le zèle jusqu'à lui proposer de répondre pour lui. Mais l'Abbé reste inflexible : catégoriquement, il refuse le serment constitutionnel condamné par le Pape ; il ne sera pas un *prêtre jureur.*

Pendant les deux heures que durent les interminables et fatigantes tentatives des prêtres assermentés, la bande des soldats ne perd pas son temps : examinant ce que contient la maison, chacun d'eux emporte ce qui peut lui convenir ; ils mettent la main en outre sur une somme de 150 francs en argent et s'apprêtent à quitter les lieux.

## VERS LE CALVAIRE

C'est alors que se forme un lugubre cortège : l'abbé Eliard et François Marie, attachés l'un à l'autre, ouvrent la marche ; les soldats les poussent devant eux. Le vieux Nicolas Biard, malgré ses 73 ans, est forcé de suivre, ainsi que ses deux filles. D'après le récit de M. Drieu, d'autres personnes encore accompagnent le cortège, qui se dirige vers le village du Saussey.

Chemin faisant, si l'on en croit le même récit, en quelques points, sujet à caution, nous a-t-il semblé, l'Abbé Eliard aurait remis à François Marie, une lettre que ce dernier n'eut pas d'autre ressource que d'avaler, afin de ne pas se compromettre lui-même et de ne pas compromettre les personnes qu'elle concernait.

La distance, qui sépare la maison des Biard, du village du Saussey, est d'environ un kilomètre.

Parvenus au haut de la petite lande du même nom :

— Lâchez le jeune homme, s'écria le chef de bande.

Les soldats dégagent François Marie.

L'Abbé et lui, en proie à une très forte émotion, se serrent longuement et vigoureusement la main, mais ils sont, l'un et l'autre, tellement agités et troublés intérieurement qu'ils ne peuvent se dire une seule parole. Puis, dans un sanglot étouffé, leurs mains se desserrent ; ils se quittent...

Les soldats poussent François Marie un peu en arrière, avec les personnes jointes au cortège, et bousculent, devant eux, l'Abbé, pour le faire descendre la rue Buzot. Lorsqu'il est arrivé au tiers de la longueur du chemin, ils lui tirent trois coups de fusil dans le dos : l'Abbé fait encore deux ou trois pas, chancelle et s'effondre : il va mourir...

Il est à peine 3 heures du matin, le jeudi 26 mai 1796, fête du Saint-Sacrement.

Le martyr a 32 ans !...

Là-dessus, les assassins se jettent sur leur victime et dépouillent l'Abbé de tous ses vêtements.

Leur infâme besogne accomplie, ils descendent la rue Buzot, emmenant avec eux, François Marie, Nicolas

Biard et ses deux filles. Au carrefour des Lucasseries, le peloton se partage en deux : les uns garderont les prisonniers pour les conduire en prison ; les autres sèmeront la terreur dans le reste de la commune.

## APRES LE MEURTRE

Trois d'entre eux, entrent chez Séhiers occupant la maison habitée aujourd'hui par Mme Deschâteaux.

« Jacques Séhiers, fils du précédent, alors tout jeune — il avait cinq ou six ans — se rappelle très bien cette nuit mémorable, dont il a souvent entendu parler à son père, » dit M. Drieu. Il raconte ainsi la scène :

— Citoyen, dit en entrant l'un des assassins, au père Séhiers, connais-tu l'Abbé Eliard ?

— Mais, oui, répond un peu timidement le bonhomme, encore au lit, mais éveillé par les coups de fusil et le vacarme de la troupe.

— Eh bien, voilà son chapeau, reprend d'une voix rauque, le révolutionnaire, en jetant dans l'aire le chapeau de l'abbé Eliard, dont il s'était coiffé. Puis, avec des gestes et des ricanements de démon, il ajoute : « Lui, il est là, étendu, le long de la rue : il ne bougera plus... »

Jacques Séhiers, dans son récit, ajoute le nom des trois assassins entrés chez lui : un certain Martinet, de La Haye-du-Puits, Britel, d'origine inconnue et Lehadouet, né à Saint-Sauveur-le-Vicomte, père de la femme suspecte, venue se confesser la veille à l'abbé Eliard, pour, ensuite, le dénoncer et le livrer à la brigade de La Haye-du-Puits. Cette femme Lehadouey est morte misérablement en 1857 à Périers, détestée de la population. On ne connaît pas le mobile de son crime.

*
**

Ouvrons ici une parenthèse. Le port du costume religieux fut interdit par un premier décret du 14 septembre 1790 et celui du costume ecclésiastique par un second décret du 6 avril 1792. L'Abbé Eliard ne pouvait l'ignorer.

Le port du costume ecclésiastique, en de pareilles cir-

constances, ne pouvait procurer d'autres bénéfices que des ennuis et des difficultés sans nombre à celui qui le portait et à son entourage, notamment aux personnes chez qui il cherchait refuge.

Or, le fait que les assassins se soient emparés de son chapeau, comme d'un trophée, prouve bien que l'Abbé Eliard continuait de porter l'habit ecclésiastique.

Serait-ce à cause de cette imprudence, pourrait-on dire, que l'Abbé Lebredonchel a écrit dans le *Livre Paroissial*, que l'Abbé Eliard était « hardi, bouillant, peut-être même trop peu prudent » ?...

Toutefois, à l'encontre, remarquons que, par mesure de précaution, l'Abbé Eliard se souciait peu de laisser venir les enfants aux messes qu'il célébrait clandestinement, dans la crainte qu'ils ne fussent indiscrets.

## VERS LA PRISON DE COUTANCES

Après l'assassinat, une partie de la bande, est allée se faire régaler dans une maison du village du Paradis (où l'un des prêtres jureurs accompagnant le groupe, l'air tout triste, n'aurait rien accepté) et conduisit François Marie, Nicolas Biard et ses deux filles à Coutances. Ils y furent détenus un mois en prison. François Marie subit un interrogatoire de trois quarts d'heure, mais, on eut beau le presser, il ne compromit personne et ne nomma aucune des personnes chez qui l'Abbé avait l'habitude de se réfugier ; il se borna à dire que M. Eliard disait la Messe quand il en avait la possibilité.

Il est probable que cette détention à la prison de Coutances, hâta la fin de Nicolas Biard, qui mourut l'année suivante à l'âge de 74 ans.

Ses descendants ont longtemps continué d'habiter la maison où fut arrêté l'Abbé Eliard, puisque, aujourd'hui encore, des personnes âgées de la paroisse, y ont connu Jules Lefrançois et ses sœurs, sous le nom de « Héron ».

La croix de la rue Buzot où fut tué l'Abbé ELIARD,
avant les travaux de restauration effectués en Août 1949.

## LES ASSASSINS CHEZ LA MAMAN

Le second groupe de soldats, se dirigea vers le village de l'Eglise. Ces énergumènes voulaient « faire trembler tout le monde ». Il semble qu'ils y réussirent sans peine.

Ils s'attardèrent d'abord chez Angé, dit Duclos, qui tenait auberge, tout près de l'église, dans une maison habitée actuellement par M. Auguste Lesaulnier.

Ils montèrent ensuite à la ferme du Château où ils restèrent quelques heures et se dirigèrent, enfin, vers le village de la Févrerie.

Là, ils entrent chez la mère de l'Abbé Eliard, où ils prennent tout ce qui leur fait plaisir. Ils menacent de la fusiller, si elle refuse de leur remettre tous les habits de son fils. Et, pour essayer de la rendre plus docile, l'un des meurtriers dégaîne son sabre et le met sur le milieu de la table.

L'admirable mère, pourtant, conserve son calme, mais sa fille, Anne, est tellement effrayée qu'elle tombe malade et il lui faudra toute une longue année pour se guérir.

Au cours de leur fouille, les assassins envoient la mère de l'Abbé dans le jardin, le long de l'allée, qui fait face à la porte, et l'ajustent de leur fusil.

Vont-ils l'abattre ainsi qu'ils ont fait ce matin de son Abbé ?...

Ils hésitent un instant... puis s'en tiennent aux brutalités, et s'en retournent bien repus !...

Leur irruption soudaine à son domicile, ne surprit pas Mme Eliard. Son fils aîné, Pierre, resté à la maison, avait, le matin même, nettement entendu, de la fenêtre de sa chambre, trois coups de fusil, dans la direction du Saussey : « C'est sûrement notre Abbé qu'on vient de tuer », se dit-il à lui-même et il fit part, à sa mère, de son pressentiment. Tôt dans la matinée, d'ailleurs, on était venu annoncer à la pauvre maman le drame de la nuit.

## AUTOUR DU CADAVRE

Au lieu de s'en retourner directement à La Haye-du-Puits, plusieurs des assassins, après leur exploit de la Février, repassent par la rue Buzot, lieu de leur crime, pour y contempler leur victime et, par un luxe inutile de précaution, s'assurer sans doute que l'Abbé Eliard est bien mort.

Ils maugréèrent, dit M. Drieu, contre deux femmes, qui se trouvaient non loin du corps du martyr et le gardaient. L'un d'eux souleva le drap dont elles l'avaient recouvert dans la journée et laissa échapper quelques paroles lubriques. Puis, ils continuèrent leur chemin sur La Haye-du-Puits.

A ce sujet, M. Lebredonchel, qui devint curé de Varenguebec, moins de quarante ans après le martyre de l'Abbé Eliard, donne dans le *Livre Paroissial,* une autre version d'ailleurs également vraisemblable : « Le corps resta là, exposé, seul, pendant vingt-quatre heures, écrit-il, sans que personne osât en approcher, tant la stupeur était grande, occasionnée qu'elle était et par l'état des choses d'alors et par ce drame tragique. »

Nous ne déciderons pas quelle version est la bonne !...

M. Drieu déclare avoir entendu dire à plusieurs personnes, dans la paroisse, que, le matin même du crime, elles furent éveillées par les pleurs et les lamentations de leurs parents, parlant, entre eux, de la mort de l'Abbé Eliard, qu'ils regardaient comme leur sauveur.

A cette date, en effet, peu de gens pouvaient assister à la Messe, le dimanche. L'abbé Bœufs, curé intrus, dont nous avons déjà parlé, avait été remplacé par un autre curé jureur, donc également intrus, du nom de Dutot, originaire de Montgardon.

De nombreux fidèles allaient le dimanche lire leur messe et prier à l'église de la paroisse, mais quand ils voyaient arriver ce Dutot, constitutionnel, ils sortaient promptement. Il ne se trouvait presque personne aux offices qu'il présidait.

## UN TEMOIGNAGE

François Hardy, dont nous avons déjà cité le témoignage, né en 1782, ayant par conséquent 14 ans, lors du martyre de l'Abbé Eliard, a contemplé, avec effroi la victime dans son sang.

Vieux soldat de l'Empire, au moment où M. Drieu l'interrogea, il déclare se souvenir de la mort de l'Abbé, comme si elle avait été de la veille.

Plusieurs fois, il avait assisté à la messe de son ancien maître d'école ; c'est dans la maison où il a été pris, rapporte-t-il, qu'il la célébrait le plus souvent.

De bonne heure, le matin même du martyre de notre héros, François Hardy, selon la coutume, partit du village de la Dupinerie, conduire un troupeau d'animaux au marais. Mais, parvenus au haut de la rue Buzot, par où ils avaient coutume de descendre, au lieu de s'engager dans cette chasse, les animaux s'élancent vers le chemin menant au Dallot et à la Héraudérie. Le gamin qui n'entend pas de cette oreille-là, essaie de les devancer pour les ramener à la raison, mais n'y parvenant pas, il prend son parti du fait.

Il n'a donc rien vu ! Aussi, au retour, revient-il par la rue Buzot, qu'il remonte de bout en bout.

Cette fois, il voit le cadavre de l'Abbé Eliard, étendu le long du chemin. Il observe les marques des trois coups de fusil : une à la cuisse droite, la seconde sous le bras droit, qui n'atteint que le bord des chairs et, enfin, la troisième, de beaucoup la plus profonde et la plus large, à la poitrine, et gagnant le bras gauche. François Hardy estime que cette blessure traversait le corps de part en part.

## VERS LE TOMBEAU

Le lendemain, seulement, les représentants de l'autorité civile vinrent constater le décès de l'Abbé Eliard, firent enlever son cadavre et l'enterrèrent non loin de la porte de la sacristie.

Ces représentants étaient Julien Saugrain, maire, et Jean Lesaulnier, officier d'état-civil.

Fait digne de remarque : nulle trace de son inhumation dans les registres d'état-civil, pourtant parfaitement tenus à jour, même en ces heures troublées !...

L'autorité révolutionnaire espérait-elle, par ce silence, empêcher le souvenir de son acte meurtrier, de se perpétuer à travers les générations futures ?...

Ou bien a-t-elle privé le corps du martyr, de sépulture religieuse, ce qui justifierait peut-être l'absence d'acte d'inhumation.

Si la première hypothèse est possible, la seconde paraît fort vraisemblable !

## IN MEMORIAM !...

QUAND le Concordat de 1801 eut rétabli l'ordre et la paix, une croix de bois fut attachée à un chêne, sur le bord du chemin, à l'endroit même où l'Abbé Eliard avait été tué. Une femme d'un village voisin, avait la louable habitude d'aller, chaque semaine, la garnir de fleurs et, au milieu du siècle dernier, les enfants du voisinage remplissaient cet office.

En 1842, quand on élargit et qu'on répara la rue Buzot, on découvrit à un pied de profondeur, là où l'abbé Eliard avait été frappé à mort, une pierre en tuffeau, de forme losangée, qui fut achetée par l'Abbé Lebredonchel, alors curé de Varenguebec et qu'il conserva au presbytère.

Sur l'un des côtés, on lisait : « Ici l'innocent a été mis à mort pour la Foi l'an 1796. » Sur l'autre : « Jean-François Eliard, prêtre catholique. »

L'avant-dernière lettre du mot *prêtre*, avait été oubliée, de sorte qu'on lisait « prête ».

Cette pierre n'existe plus aujourd'hui.

Dans la seconde moitié du siècle dernier, M. Massieu, curé de Varenguebec, érigea, avec les offrandes recueillies à cette fin, un monument en pierre sur la tombe de l'Abbé Eliard, ainsi qu'une croix le long de la rue Buzot, au lieu de son martyre.

Ces deux objets qui existent encore de nos jours (1949)

La stèle du tombeau de l'Abbé ELIARD
dans le cimetière de Varenguebec

et dont on verra la photographie en hors-texte, coûtèrent, à eux deux, la somme de 240 francs !... Mgr Bravard, évêque de Coutances, les bénit, le 5 août 1868, et accorda quarante jours d'indulgence, à perpétuité, à toute personne qui dirait, devant la croix de la rue Buzot, le *Requiem æternam*... ou un *Ave Maria*.

Sur cette croix, on lit :

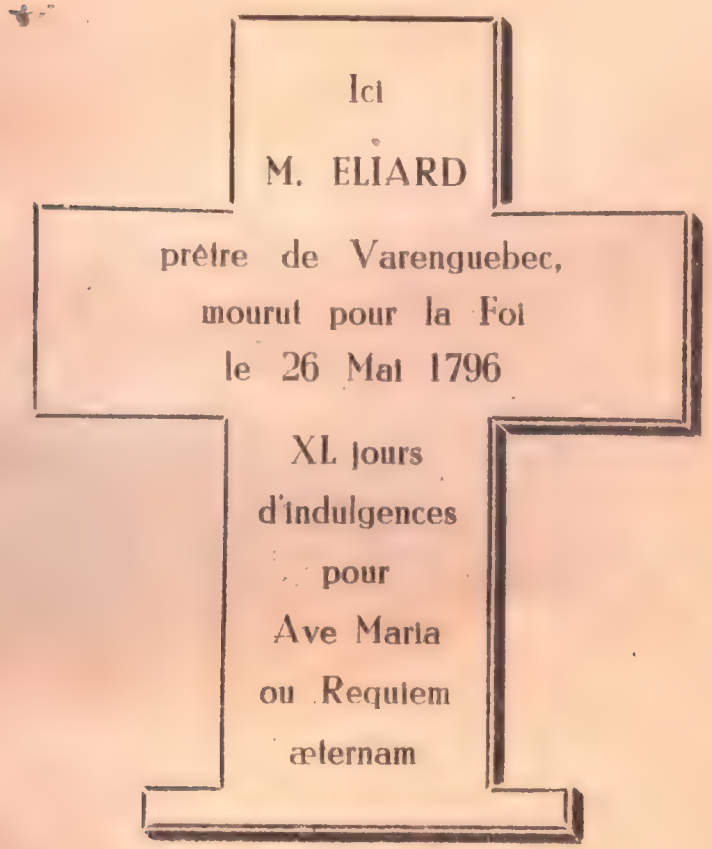


La stèle du monument élevé sur la tombe, dans le cimetière de Varenguebec, porte cette inscription :

CI-GIT
LE CORPS DE M. JEAN
ELIARD, PRÊTRE,
NÉ A VARENGUEBEC
LE 5 MAI 1764,
MIS A MORT POUR LA FOI,
LE 26 MAI 1796.

---

CE TOMBEAU A ÉTÉ
ÉLEVÉ A SA MÉMOIRE,
SOUS LES AUSPICES DE
MGR BRAVARD,
EVÊQUE DE COUTANCES,
PAR LES SOINS DE
M. MASSIEU,
CURÉ DE VARENGUEBEC,
LE 21 JUILLET 1868.

---

Disons, pour terminer, qu'il ne reste actuellement, comme ayant certainement appartenu à l'Abbé Eliard que le calice et la pierre d'autel, dont il se servait, pour célébrer clandestinement la messe.

Le 3 mars 1791, un décret ordonna de porter à la Monnaie les objets d'or et d'argent appartenant aux églises et non nécessaires au culte. Un second décret du 9 septembre 1792, envoya à la Monnaie tout ce qui restait d'argenterie à l'usage des églises.

Il ne faut donc pas s'étonner si le calice de l'Abbé Eliard, se compose d'un simple pied de chandelier, surmonté d'un gobelet en étain.

Il se trouve à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte à qui il a été donné par une petite-nièce de l'Abbé Jean-François Eliard, Alexandrine Leprovost, devenue religieuse de Sainte Marie-Madeleine Postel.

La pierre d'autel est conservée au presbytère de Varenguebec.

Des 17 vitraux posés en 1947 à l'église de Varenguebec par l'auteur de ces lignes, l'un, au-dessus de la porte d'entrée des dames, conserve la mémoire de notre héros. On y lit : « En Souvenir de l'Abbé Jean Eliard, de Varenguebec, tué pour la Foi en 1796, dans la Paroisse. »

## COMPLAINTE

*Au dix-neuvième siècle, on composa une complainte sur l'Abbé Eliard. En 1864, on en connaissait déjà deux versions différentes.*

*Nous avons trouvé l'une d'elles aux Archives de l'Evêché. Ce n'est certainement pas la version originale, car, telle quelle, on ne pourrait la chanter ; bien des vers ont subi des modifications : le nombre de pieds voulu n'existe pas toujours et des rimes ont disparu.*

*Remarquons aussi qu'elle sent fort la tradition orale. Nous la donnons cependant sans changements.*

### COMPLAINTE
### DE FEU MONSIEUR L'ABBE ELIARD

1 Un prêtre catholique :
Eliard était son nom.
Un homme fort docile,
Reçoit dans sa maison,
Des hommes fort bien armés,
Bien instruits de la chose ;
Au milieu de la nuit
Vinrent enfoncer la porte.

2 L'ouverture étant faite,
Entrent dans le logis,
D'une fureur extrême :
Eliard doit être ici ?
Lui-même, dans l'instant,
Sans que Dieu ne s'étonne,
Leur dit : « Mes chers enfants,
Me voici en personne. »

3 Une voix de tonnerre
Dit à ce vrai chrétien :
Lève-toi tout à l'heure ;
Et sans retardement,
Nous allons t'emmener
Aujourd'hui vers Coutances ;
T'y faire prisonnier
N'en soit pas en doutance.

4 Un prêtre schismatique
S'approche en lui disant :
« Au nom de la République,
Veux-tu prêter serment ?
Si tu veux à l'instant,
Adjurer ta croyance,
Je te permets soudain,
Ta prompte délivrance. »

5 Eliard d'un cœur sincère,
Leur dit : « Mes chers Amis,
Je n'ai point d'autre Maître,
Que doux Jésus-Christ.
Je me suis consacré
A Lui dès mon enfance,
N'attendez pas de moi
Cette horrible demande. »

6 On le traîne par violence ;
Dès que le jour paraît.
Il va, sans résistance,
Vers la maison d'arrêt.
Malheureux assassin,
Que vas-tu donc faire ?
Tu vas tremper tes mains
Dans le sang de ton frère.

7 Ces monstres sanguinaires
Atterrés de son sang
Tout terrassé par terre,
Avant Soleil-Levant,
Par trois coups de fusil,
Ont fait ce grand massacre.
O mon doux Jésus-Christ,
Hélas, quel grand désastre ?

8 L'action étant faite,
Se sont jetés sur lui,
D'une manière immodeste,
Lui ôtant ses habits.
O Ciel, quelle cruauté,
O Dieu, quelle barbarie...
Eliard est dépouillé
Qu'il est encore en vie.

9 Etant sur la poussière,
Levant les yeux en haut :
« Sauveur débonnaire,
Pardonnez aux bourreaux.
Ah ! ce sont vos enfants,
Hélas, ce sont mes frères,
Accordez leur pardon,
Exaucez ma prière. »

10 La prière étant faite,
Dit : « Je rends mon esprit
A vous, Dieu débonnaire.
Exaucez mes désirs,
Sauveur Dieu tout puissant,
O bonté paternelle,
Rendez-moi jouissant
De la gloire éternelle. »

## NOTE FINALE D'HISTOIRE
## SUR LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGE

La « Constitution civile du Clergé » est le nom donné au décret de l'Assemblée Constituante, du 12 juillet 1790, sanctionnée par Louis XVI le 21 août 1790. Inspirée à la fois de l'esprit janséniste en tant qu'elle voulait ramener le clergé aux usages de l'Eglise primitive et de l'esprit révolutionnaire, en tant qu'elle voulait le subordonner au pouvoir civil, la Constitution civile modelait les circonscriptions ecclésiastiques sur les circonscriptions administratives, et — ce qui était autrement grave et naturellement inadmissible — donnait au peuple l'élection des évêques et des curés, dont elle faisait des fonctionnaires rétribués par l'Etat et astreints à lui prêter serment.

Dès qu'elle eut été condamnée par le Saint-Siège (10 mars 1791), le clergé se divisa en prêtres *assermentés, jureurs ou constitutionnels* et en prêtres *réfractaires ou insermentés.* Ces derniers furent de beaucoup les plus nombreux.

La Constitution civile resta en vigueur jusqu'en 1801.

Le Professeur L. Madelin dit : « La Constitution civile du Clergé, *que tous les historiens sont d'accord pour considérer comme une faute capitale de la Constituante,* divisa plus cruellement le pays, aliénant définitivement à la Révolution la masse des consciences catholiques... »

## DU MEME AUTEUR

*à L'O-Gé-O*, 140, *rue de Rennes, Paris VI*e

*et à la Librairie Saint-Paul*, 6, *rue Cassette, Paris VI*e.

---

*Trente Minutes avec le Sacré-Cœur*, veillée qui peut durer une heure avec les additions prévues. Convient pour les 1ers vendredis du mois et la Fête du Sacré-Cœur.

*Veillée pour la Fête des Mères*, durée 1 heure.

*Chemin de la Croix* dialogué, 16 pages.

*La Messe dialoguée* (recommandé), une brochure cartonnée de 24 pages.

*La Messe en Cantiques populaires*, une brochure de 16 pages.

*Nouvelle méthode pour méditer le Rosaire*, 32 pages in-16 (pratique).

*La Prière du soir*, adaptation rythmée des Complies (recommandé).

*L'Heure du Souvenir*, Veillée pour les Morts, une brochure de 16 pages.

*La Passion dialoguée*, une brochure, 16 pages.

*Une heure avec le Christ souffrant*, pour la Semaine Sainte.

*Communion Solennelle et Fête de la Promesse*, une brochure de 16 pages, in-8° raisin.

*L'Heure Mariale*, Veillée de prière en l'honneur de la Sainte Vierge.

Coutances
Imprimerie Notre-Dame